

Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental Phase 2

REHABILITATION DE L'ECOLE HASSANIA A KSAR LOUDAGHIR A LA COMMUNE DE FIGUIG

Avis d'appel d'offres ouvert N°01/DéLIO/2019

Dans le cadre du Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Agence de l'Oriental lance un appel d'offres relatif à la **réhabilitation de l'école Hassania à Ksar Loudaghir à la Commune de Figuig.**

Dans ce cadre, il sera procédé, **vendredi 22 Mars 2019 à 11h00**, à la salle des réunions de l'Agence de l'Oriental, sise 13, rue Mohamed Abdou à Oujda, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres précité. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'Agence de l'Oriental (adresse ci-avant) ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **30.000,00 Dh (trente mille Dirhams)** ;

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de **1.452.594,00 Dh HT (un million quatre cent cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dirhams Hors Taxes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental. Les concurrents peuvent :

- envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiquée ;
- déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre ;
- remettre leurs plis au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma



Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

Le Règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental peut être téléchargé à partir du site portail de l'Agence de l'Oriental : www.oriental.ma